

# EOLIEN : AREVA EXERCE L'OPTION DE CESSION À GAMESA DE SA PARTICIPATION DANS ADWEN

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 septembre 2016

Au terme d'un processus concurrentiel de 3 mois destiné à solliciter puis à évaluer les offres d'investisseurs tiers potentiels, le Conseil d'Administration d'AREVA S.A. a décidé d'autoriser le Management à exercer l'option de cession à Gamesa de sa participation dans Adwen signée le 17 juin 2016.

Cette option permet au groupe AREVA de :

- maximiser la valeur des titres d'Adwen ;
- limiter et plafonner dans la durée le montant des décaissements de trésorerie liés aux projets en opération et en cours d'installation ;
- conforter les activités d'Adwen par un actionnariat stable. En particulier, Gamesa a connaissance des engagements souscrits par Adwen au titre des appels d'offres portant sur les installations éoliennes de production d'électricité en mer en France métropolitaine. Ces engagements resteront portés par Adwen.

Cet accord est un jalon supplémentaire dans la stratégie de recentrage d'AREVA sur les activités liées au cycle du combustible.

**Service de presse :**

Tél : 01 34 96 12 15

[press@areva.com](mailto:press@areva.com)

**Relations Investisseurs :** Manuel Lachaux

[manuel.lachaux@areva.com](mailto:manuel.lachaux@areva.com)

T : +33 (0)1 34 96 11 53

Anne-Sophie Jugean

[anne-sophie.jugean@areva.com](mailto:anne-sophie.jugean@areva.com)

T : +33 (0)1 34 96 62 41



[AREVAfr](#)